



Audits croisés

CONCEPT

À l'écoute de ses adhérents, MEDICALPS a mis en place un système d'audits qualité croisés.

Ce système permet à un adhérent de proposer ses services pour effectuer un audit (audit interne, pré-audit voire audit de certification) chez un autre adhérent, et de le solliciter en retour pour être lui-même audité.

Ces audits croisés s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration continue du système de management de la qualité (SMQ) d'une entreprise et d'un partage d'expérience, dans un cadre strictement confidentiel.

Pour participer aux audits croisés, voici les prérequis :

- Être une entreprise en cours de mise en place d'un SMQ ou ayant déjà un SMQ
- Être une entreprise déjà structurée en interne avec une personne en charge de la qualité : cette personne doit pouvoir démontrer ses compétences d'auditeur par une formation et/ou une certification
- L'entreprise doit avoir mis en place des outils / procédures de qualité
- L'entreprise doit consentir à faire un « troc de temps » avec l'auditeur / l'audité

MEDICALPS est garant de la bonne tenue de ces audits sur ses aspects organisationnel et de confidentialité.

TARIF

Adhésion au pool d'auditeurs pour 2 ans : 300€

CONTACT

Pauline ARMAND

Chargée d'affaires PME et International

pauline.armand@medicalps.eu

04 76 54 95 63

MEDICALPS S'ENGAGE SUR :

La mise en place des binômes

- Écouter vos besoins et vos demandes pour créer votre binôme (stade de maturité, activités...)
- Organiser la première réunion avec le binôme pour s'accorder sur les aspects opérationnels (partie du système à auditer, base documentaire, planning des ressources...)
- Participer aux audits en accord avec les membres du binôme

Les bonnes pratiques et la confidentialité

- Signature d'une charte de bonnes pratiques
- Signature d'un accord de confidentialité

La qualification des auditeurs

- Vérifier les compétences de chaque auditeur (certification, formation, audits réalisés...)

Les documents de travail

- Fournir les documents pour les audits (check-list, plan d'audit, rapport d'audit...)
- Assurer un partage équitable de la ressource partagée